

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2025

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 929)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, M. Boucard, M. Cordier, Mme Corneloup et M. Jeanbrun

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.